

GWEZH HA DU



**MENSUEL D'INFORMATION
BRETONNE** juin 1979 N°13 4f

Directeur de la publication ; J. LE MAHO - BP 48 PARAME 35400 St MALO

SOMMAIRE

NOUVELLES BREVES - p. 3-4

POUR UNE STRATEGIE DE RUPTURE
p. 5 à 9 Denez FRADEAUD-GUILLEMOT

DEVEZH AR VRO ET DEMOCRATIE
p. 9 Y. LE GOFF

... LES PHANTASMES DE M. HAMON
p.10 - 11 Riwall AR CHOUANN

COMME D'HABITUDE
p. 11 Derwella ANARGAD

ISTOR BREIZH
p. 12 - 13 PITRE-CHEVALIER

LIBERTE POUR LES DETENUS, LIBERTE POUR
LA BRETAGNE...
p. 15 S.P.V.

MELUN-FRESNES, FLEURY, LA SANTE
p.16 à 18 Gwenole PENMAGUER

A PROPOS DES TRIBUNES LIBRES
p. 18

LE BILLET DE JANNEDIG
p.18

et toujours...

LE COURRIER DES LECTEURS p. 14

LES PETITES ANN ONCES p. 11

LIBERTE POUR LES DETENUS



LIBERTE POUR LA BRETAGNE

SKOAZELL VREIZH

soutient

les
militants
bretons



ET VOUS ?

SKOAZELL VREIZH

B.P. 354 - 75829 PARIS CEDEX 19

CCP N° 18233 - 93 PARIS "à l'ordre de BREURIEZ SKOAZELL VREIZH"

S.V. Pierre ROY
12, bd WALDECK ROUSSEAU - 22000 ST BRIEUC

S.V. Pierre ROY
29, rue Joseph TURMEL - 35000 RENNES

MECONTENTEMENT DES POSTIERS MALOUMS. -

70 préposés de Saint-Malo-Principal ont adressé au Directeur des PTT d'Ille-et-Vilaine un préavis de grève pour les journées des 17 et 18 Avril.

Dans un communiqué, les responsables syndicaux CGT et CFDT ont fait part de leurs motifs de mécontentement et expliqué les raisons du mouvement annoncé. Ils demandent la possibilité de prendre les congés restants c'est-à-dire un reliquat de 600 jours pour l'exercice 1978. Les syndicats observent que la Direction, consciente de cette situation, ne propose que l'embauche d'un auxiliaire sur les heures attribuées pour les renforts d'été. Devant cette mesure insuffisante, les préposés envisagent de demander aux élus du secteur de résoudre ce problème.

Depuis plusieurs mois, par le canal de nos "Petites Annonces", un jeune Malouin, postier à Paris-Saint-Lazare, cherche un permutant pour Saint-Malo. Qu'attend la Direction PTT d'Ille-et-Vilaine pour assurer le retour au pays de ce jeune compatriote ???

LA MARINE SOVIETIQUE...FAIT SON BEURRE !!!

Depuis plusieurs mois, un nombre important de navires chargent du beurre à Saint-Malo, et notamment des navires soviétiques.

Dans un communiqué, le syndicat CGT des Gens de Mer attire : "...l'attention des Pouvoirs Publics, regrettant qu'au moment même où des compagnies comme la Fruitière sont en difficultés, une partie de ce transport de beurre, ne soit pas acheminée par des navires français... Il est temps que notre Gouvernement s'intéresse sérieusement à notre transport maritime, et agisse en conséquence sur le plan international voire mondial, afin que se soit institué un tarif minimum du fret, un tel tarif devrait permettre aux flottes comme la nôtre, de redevenir compétitives, et entraînerait un apport important de devises aux flottes des pays, en voie de développement. Il permettrait enfin de tenir en échec les pavillons de complaisance, véritable cancer de

notre industrie des transports maritimes."

LA BRETAGNE, PREMIERE REGION PRODUCTRICE DE LAIT. -

En 1978, la Bretagne a réalisé la plus importante collecte régionale de lait.

Le taux de progression de la collecte laitière dans notre pays (moins la Loire-Atlantique !!!) est l'un des plus forts dans l'ensemble des grandes régions.

Ainsi en 1978, en totalisant une collecte de 4 milliards 125 millions de litres de lait, la progression d'une année sur l'autre ressort à plus de 7,4 %. Seuls les Pays de la Loire (avec la Loire-Atlantique pour une grande part dans cette production), arrivent en seconde position avec 3 milliards de litres de lait et connaissent une progression supérieure : 8,6%. A titre de référence, la Basse-Normandie connaît une production et un taux d'augmentation nettement plus faibles : 2 milliards 651 millions de litres, et un taux de plus 2,1 %.

En conclusion, les cinq départements breton offrent une production laitière de près de 5 milliards de litres de lait !!!

L'UNION REGIONALE BRETONNE DE L'ENVIRONNEMENT. (U.R.B.E.). -

L'Union régionale bretonne de l'Environnement veut être la fédération des associations de protection de la nature, en vue de coordonner les actions des comités de défense en Bretagne. Bien entendu, une Bretagne historique comprenant la Loire-Atlantique.

Une publication trimestrielle "LA LETTRE DE L'U.R.B.E." va paraître et servira de liaison de 30 fédérations ou associations groupant 500.000 personnes.

U.R.B.E. 12, Boulevard Bougainville 29110 CONCARNEAU - Président : Yves ROUGER
U.R.B.E. ...Une action valauraise qui mérite les félicitations de "SWEST-IL-OU".

PARIS. La fréquentation des lignes aériennes ouvertes par Air-Inter entre Paris et les aéroports de Brest, Quimper, Lorient a encore augmenté lors de l'exercice 1976. Alors que la progression moyenne française a été de 6 %, on a enregistré un accroissement de 9 % sur Lorient (69.000 passagers), de 8,8 % sur Brest (119.000 passagers) et de 6,4 % sur Quimper (37.700 passagers).

AIR-INTER BRETAGNE/

PARIS.

La fréquentation des lignes aériennes ouvertes par Air-Inter entre Paris et les aéroports de Brest, Quimper, Lorient a encore augmenté lors de l'exercice 1976. Alors que la progression moyenne française a été de 6 %, on a enregistré un accroissement de 9 % sur Lorient (69.000 passagers), de 8,8 % sur Brest (119.000 passagers) et de 6,4 % sur Quimper (37.700 passagers).

Suite à ce surcroît de fréquentation, Air-Inter a dû revoir ses moyens de transport; depuis le 1er Avril, un "Mercurie" de 150 places remplace la "Super Caravelle" de 129 places sur la liaison Paris/Brest; quatre "Fokker 27" au lieu de trois sur la liaison Lorient/Paris.

Désormais, Air-Inter assure 17 vols quotidiens entre Paris et Brest, Quimper, Lorient, Nantes, Rennes.

IL Y A ENCORE DES OUVRIERS AU P.C.F.

Si l'on en croit les résultats de l'enquête sociologique ordonnée par le P.C.F., celui-ci annonce une majorité d'ouvriers actifs et une augmentation du nombre de femmes. Cette enquête portait sur plus de 700.000 adhérents (600.000 questionnaires dépourillés).

La classe ouvrière représente 51 % des adhérents soit 270.000 ouvriers, spécialisés, professionnels, agricoles, plus certaines catégories de techniciens, de cadres de production et d'employés qui sont parties intégrantes de la classe ouvrière. 145.000 employés soit 28%; 70.000 intellectuels; 17.000 exploitants agricoles; 20.000 artisans et commerçants; 12.000 lycéens et étudiants; 25.000 immigrés; 23.000 chômeurs. On remarque la forte progression du nombre des adhérentes : 250.000 soit 35,7 % (contre 25,5 % en 1966). L'étude par tranches d'âge se répartit comme suit : 83.000 adhérents de moins de 25 ans soit 11,8 % contre 9,4 % en 1966; de 25 à 30 ans, 15 %; de 30 à 35 ans, 13,8 %; de 35 à 45 ans, 18,8 %; de 45 à 60 ans, 24,1 %; enfin, de plus de 60 ans, 14 %.

Et pour l'ancienneté d'adhésion : 5,4 % ont plus de 40 ans de parti, et 13,6 % ont adhéré avant 1948.

Les dirigeants du P.C.F. ont précisé l'objectif qu'ils se sont fixés : atteindre le million d'adhérents. A ce propos, Georges Marchais a expliqué qu'il n'était pas de l'avis de ceux qui pensent que "mieux vaudrait être moins, mais bons".

ET UNE PRESSE DEFICITAIRE.

"L'HUMANITE" et "L'HUMANITE-DIMANCHE" accuse pour 1976, une perte de 4.030.000 Francs, malgré une progression des ressources de 8.000.000 Francs. A noter une légère régression des ventes du quotidien : moins 2 % par rapport à 1975.

Les causes de ce déficit ??? Une augmentation de 34 % pour les achats de papier (en 2 ans); des frais des fac-similés plus 8 millions par rapport à 1975; des coûts de distribution, plus 26 % en un an; des tarifs PTT, plus 123 % depuis 1975. D'autre part, les recettes publicitaires des deux journaux ne représentent que 13,2 % du chiffre d'affaires contre, par exemple, 30 % pour le "FIGARO"....

RADIO-ARMORIQUE PAR LE AUX BRETONS DE

PARIS.

FR3 - Radio-Armorique informe les Bretons du secteur parisien qu'ils peuvent recevoir sur ondes moyennes 423 m l'émission en langue bretonne "Liou an amzer" (Couleur du temps), diffusée le Dimanche de 13 h à 14 h.

Sur la même longueur d'onde, des nouvelles du pays sont transmises le matin de 7 h 15 à 7 h 45, suivies jusqu'à 8 h d'un bulletin des Pays de Loire, et de 12 h à 12 h 30.

"...J'EUSS LE BONHEUR D'ETRE COMPRIS DES GENS INTELLIGENTS, MAIS LES MEDIOGRES ME L'ONT FAIT PAYER CHER..."

BEAUMARCHAIS.

POUR UNE STRATEGIE DE RUPTURE

Tout ou presque a été dit sur l'aliénation du Peuple Breton. Tous ceux qui étaient susceptibles d'absorber une information à ce sujet et d'en tirer profit ont été touchés. Un mouvement n'augmente jamais par les mêmes moyens le nombre de ses partisans. Après avoir "fait le plein" par le biais d'une méthode, il faut, non plus seulement chercher à convaincre, mais à entraîner et à conduire. Il faut donc mettre sur pied une force politique et s'en servir.

Certains l'ont tenté sous la forme de fronts armés, et d'autres le tentent encore aujourd'hui. Plusieurs patriotes de l'A.R.B. subissent aujourd'hui l'épreuve de lourdes peines de prison pour avoir mis leurs actes en accord avec leur conscience. Nous n'avons nulle intention de juger et de condamner ces derniers. Pour beaucoup leur violence apparaît ici légitime, car elle n'est que la réponse appropriée à la violence qui est faite en permanence à la Bretagne par un régime qui nie son droit à l'existence. D'autre part, leurs actions apparaissent souvent comme une "riposte" aux injustices subies par le peuple breton et contre lesquelles il ne peut rien de lui-même. Cette "violence" est donc perçue par une partie importante du Peuple Breton comme une réaction d'auto-défense.

Il semble bien qu'une même stratégie peut être mise sur pied sur le plan légal. Il s'agirait alors de continuer à étoffer et à institutionnaliser l'insoumission civile bretonne aux lois scélérates de l'occupant français. Certaines campagnes ont été menées en ce sens : R.T.B. et M.I.B. Il va de soi qu'une telle insoumission de style nationaliste ne s'inspire pas d'une philosophie discutable telle la non-violence, ou du refus de toute structure, mais qu'elle découle de la non-reconnaissance de la légitimité du pouvoir jacobin en Bretagne en vertu du traité international de 1532.

Le droit, nous l'avons pour nous. Le traité de 1532 qui unissait la Bretagne à la couronne de France a été violé unilatéralement en 1791 sans l'accord des Etats de Bretagne et sans celui du Peuple Breton. La démonstration n'en est plus à faire. Adsav 1532 et bien d'autres avant, tels Gérard TOUBLANC et Herri HILLION-YELLEN ont travaillé à étayer solidement cette thèse. Juridiquement, nous aurions repris notre liberté, et la violation unilatérale de ce traité nous remettrait à l'état antérieur à celui-ci, donc en situation d'indépendance.

Certes, c'est une tactique très faible que de demander le respect d'un traité violé, alors que celui-ci ne nous laissait qu'une autonomie-croupion, et qu'en son temps, il avait été imposé par le chantage et la corruption et qu'il n'avait été signé que dans le sang du Peuple Breton. C'est une chose intéressante que de demander que la validité de ce traité soit reconduite, mais ce serait aussi un intérêt pour la France de l'évoquer dans la crainte d'une sécession. Ce traité reste une arme à faire valoir, mais il nous semble qu'il faille d'abord et surtout réclamer notre droit par le biais de l'affirmation historique du droit naturel de la nation bretonne et du peuple breton à disposer d'eux-mêmes.

Une telle stratégie de rupture d'avec le conformisme régionalisant est nécessaire aujourd'hui. En effet, sous la pression de l'information et de l'actualité internationale le Peuple Breton finit par admettre que l'idée autonomiste dure est celle qui permet à des nations dites "minoritaires", mais vigoureuses et porteuses de vérités nouvelles, de monter et de grandir. Notre peuple voit aussi que des peuples, hier puissants et craints, sont bretonnés aujourd'hui dans la décadence.

De plus, il nous arrive un nouvel ennemi vieux comme le monde : les profiteurs. Lorsqu'une idée commence à faire "recte", elle devient intéressante, à condition qu'on lui fasse perdre son élan révolutionnaire pour en faire un gadget de la ...

société matérialiste de consommation. L'idée devient alors "à la mode", et elle s'accommode aux diverses sauces qui constituent autant de récupérations. C'est alors une autre forme de binouiserie aussi opposée au nationalisme breton que la saine tradition l'est au folklor à touristes. Le plus grave est que cette situation arrive à faire dégénérer la revendication autonomiste à tel point qu'elle devient plus modérée que celle des régionalistes d'avant-guerre. A l'heure où le mythe hexagonal arrive en pleine déliquescence, nous avons peur de l'attaquer. Serions nous moins décidés que les régionalistes d'une époque où le mythe tricolore restait dangereux, même à égratigner ?

Une avant-garde révolutionnaire

Il semble normal, et même vital que le mouvement breton laisse s'exprimer et agir son avant-garde, et cette avant-garde ne peut qu'être révolutionnaire. Même si une telle forme de pensée peut choquer certains, elle n'en est pas moins nécessaire pour éviter à l'Emsav de trop s'attifdir. Même seule, et relativement isolée, elle permettra au mouvement tout entier de se durcir. Certes, cette avant-garde ne peut se confondre avec le système des élites auto-proclamées. En effet, la société matérialiste ne secrète souvent que de fausses élites : castes d'idéologues fumeux qui profitent de l'ignorance et du déracinement de l'homme massifié pour imposer leurs lois et lancer leurs modes; "élites techniques", et "élites de spécialistes" rigoureusement sélectionnées et compétentes dans leurs spécialités, mais incapables de créer et d'animer des valeurs collectives.

Nous mettrons l'Emsav en situation d'infériorité, et ce, irrémédiablement, si nous glissons avec le courant du laxisme et de l'anarchie qui nous est proposé par ceux qui se découvrent une vocation "d'accoucheurs de la conscience des peuples" et qui ne sont en fait que des électoralistes forcenés. Le snobisme "régionaliste" de certains salons n'a rien à voir avec notre revendication bretonne. Il la réduit, il la dévalorise et il la déconsidère. Nous n'avons rien à réclamer : ni repas avec le maître de l'Elysée, ni l'aumône du mépris de ses serviteurs zélés. C'est à nous de reconquérir ce que nous sommes et ce dont nous avons envie : en clair, tout ce qui est à même de redonner à la Bretagne ses droits légitimes. Une avant-garde révolutionnaire est seule capable de faire éclore une véritable élite populaire, et elle se doit de mettre en pratique la totalité de ses idées.

Un front uni

Ce sentiment "totaliste" n'est pas générateur de divisions. Nous savons qu'il y a des modérés en Bretagne, comme nous savons qu'il en existe dans l'Emsav. On peut le déplorer, mais le fait est là. Précisons cependant que lorsque nous parlons de "modérés", nous ne parlons pas de ceux qui sont récupérés par un quelconque parti français, et qui peuvent même arborer l'étiquette "autonomiste" qui n'est alors rien de plus qu'un régionalisme vague et surtout la variante locale de leurs maîtres jacobins de "majorité", ou "d'opposition". Non, nous parlons de ceux qui, sincères, n'ont pas atteint le degré de prise de conscience de nationalistes révolutionnaires. Après tout qu'y faire ? ... à part montrer l'exemple, puisque lui seul est entraînant. Nous ne pouvons les transformer de force en nationalistes ... ils en feraient de fort mauvais dans un premier temps. L'intérêt national veut que l'on respecte leur propre attitude tout en gardant la nôtre. Il nous reste à les laisser opérer leur propre travail, surtout lorsqu'ils le font bien. Il nous reste aussi à reconnaître que ces "modérés" avec ce qu'ils peuvent avoir de négatif, ont quand même contribué à la renaissance bretonne, et beaucoup leur doivent de considérer la Bretagne autrement que comme le cimetière d'éléphants rares, où le musée du souvenir permanent. Ces "modérés" sont même plus utiles à la Bretagne que les "autonomistes" récupérés, car tout en luttant dans le cadre de certaines institutions, ils travaillent à démontrer à notre peuple, la mauvaise foi de nos maîtres. C'est seulement lorsque la preuve de cette mauvaise foi sera définitivement faite que notre peuple .../...

comprendra qu'aucune demi-mesure n'est possible. Ce travail de fourmi est souvent fort bien accompli par eux, et il contribue à montrer à l'opinion publique que le gouvernement français ne représente pas l'opinion du peuple breton. Si nous pouvions choisir un gouvernement de notre choix, à l'abri de la propagande politique française, nous en aurions un tout différent. Chacun peut ainsi commencer à comprendre que si nous étions maîtres de nos lois, nous n'aurions à subir aucun des règlements mal faits, tracassiers et inefficaces qui restent le seul luxe que la France nous octroie. Ces outils inutiles, mais coûteux, notre peuple les appelle : "plan polmar" (inefficace), "surveillance des côtes" (sauf pour les pétroliers), "préfectures", "fisc omniprésent", "renseignements généraux officiels", et "renseignements jacobins barbouzards" ... ! Dans cette optique, la politique de front uni nous semble un excellent moyen, car il ne semble pas en exister d'autre pour convaincre notre peuple qui n'aime pas se décider à la légère.

Dans ce front uni, une avant-garde révolutionnaire doit montrer qu'elle peut fonctionner dans son style particulier tout en étant une première démonstration de la fraternité bretonne. Mais cela ne signifie pas que nous acceptons le sort qui nous est fait. Nous repoussons avec dégoût la prétention du régime français, de ses plus hauts représentants intellectuels comme de ses plus médiocres, tels le triste Ferniot, de nous faire disparaître par voie de fusion dans la masse indifférenciée des Français. Nous tenons à rester nous mêmes. Nous sommes Bretons d'abord, et nous tenons à vivre en tant que membres du peuple breton, reconnu officiellement et honoré comme tel.

Nous n'ignorons pas non plus qu'une telle fraternité ne serait qu'un leurre si, à l'abri de la fraternisation bretonne, des membres indignes de notre peuple pouvaient songer sans crainte à continuer leurs menées contre la Bretagne et ceux de ses membres qui partagent la tâche honorable de l'ouvrier. Nous devons combattre les prérogatives insensées du capitalisme apatride qu'il soit français ou multinational. La force des bourgeois égoïstes, seulement soucieux de leurs intérêts, et parfaits valets de l'état jacobin, doit être brisée. Nous devons dénoncer sans pitié les profiteurs du peuple breton et les combattre quelle que soit leur race, car tous, ils trahissent notre communauté. Mais en dehors de cette considération, qu'on ne nous demande pas de diviser notre peuple en deux où plusieurs camps sur des programmes où des philosophies étrangères; nous ne l'accepterions pas. Ce travail de division serait aussi un travail de trahison. Une position ainsi définie permet de reconnaître dans une telle avant-garde la tendance générale que les peuples les plus hardis montrent en voulant construire pour eux mêmes un mouvement social nouveau et révolutionnaire qui, répudiant capitalisme et marxisme, leur permet de vivre dans leur monde et selon leurs aspirations.

Totalité

C'est par une telle stratégie de rupture avec les poncifs éculés, comme avec les agents de récupération de nos luttes, que nous croyons contribuer efficacement à la constitution d'un véritable front populaire de libération nationale. Chacun à sa place, et selon son style; mais tous avec détermination. Soyons totalément ce que nous sommes. Et l'on peut citer un exemple. Le Directeur du Journal "ESPOIR" (Eskob keltiek Herri HILLION) nous donne un exemple parfait de "totalisme" respectable. Jugez plutôt : " ... l'occupant incapable de tenir à sa parole, incapable de se gouverner lui-même fait la loi chez autrui ! Ce faisant, il nous ruine ... Pour arrêter les frais, les dégâts, le massacre, il suffirait déjà que l'état-empire-artificiel devienne honnête ! rien de plus ! Et pour ce qui est spécifique à la Bretagne que cet état-vampire respecte tout bonnement le Traité qu'il a lui-même imposé à la nation bretonne. Dès que l'occupant cessera de faire la sourde oreille, dès que le Traité sera respecté ... les bombes se taient. Tant que le Traité sera bafoué, chaque ... / ...

breton aura tendance à devenir un juge pour l'occupant. Les droits souverains de la nation bretonne et de ses peuples tombent ainsi entre les mains des individus. L'occupant ayant abandonné la légalité, la légitimité les a remplacés par la force qui veut tout écraser. Tant mieux pour l'occupant s'il comprend enfin où est la paix, où est l'honnêteté, où est le simple bon sens" ("Espoir" Run Meno-Les Sept Saints - 22420 PLOUARET (Bretagne) N° 27 d'avril-mai 79). Nous conseillons la mesure "totaliste" d'Herri HILLION à tous les modérés conscients.

Notre revendication s'éloigne donc de celle de l'autonomisme classique qui dérive vers le régionalisme récupéré. Notre revendication s'appuie sur la nature même du mouvement nationaliste breton, comme sur l'essence de la Bretagne et de son Peuple. Par là, notre revendication autonomiste dure s'apparente à ce que nous appelons le Celtisme, et qui représente à la fois notre fierté nationale, notre idéal pan-celtique, notre socialisme particulier, notre façon de vivre et notre vision du monde.

L'autonomie telle que nous la présentons certains n'est pas ce que nous recherchons pour la Bretagne. Leur autonomie n'est en fait que la mise en pratique d'une simple politique de régionalisation, valable pour une "région" où une autre, sans que ces dernières aient pour base une revendication nationale. Cette politique est une forme de gouvernement et une idée d'école. Dans le contexte présent ce style d'autonomie est en effet bien en-dessous des revendications régionalistes d'avant-guerre. Si nous trouvons normal que les modérés s'y tiennent et s'y cramponnent, nous déplorons que l'Emsav y voit souvent la seule planche de salut existante, car elle ne répond en rien à l'ensemble de nos problèmes.

L'autonomie que nous revendiquons pour la Bretagne est une autonomie nationale, c'est à dire une autonomie qui ne nous concède pas seulement des pouvoirs régionaux qui ne dépassent pas les pouvoirs d'une fédération départementale, mais une autonomie totale qui reconnaisse les droits nationaux de la Bretagne, et ceux du Peuple breton.

Or, il n'y aura pas de reconnaissance des droits nationaux de la Bretagne sans que lui soit reconnu le droit légitime de se donner un véritable pouvoir breton, capable de légiférer, et de se doter des institutions qui lui conviennent et qui lui permettent d'assumer son destin national au sein du monde celtique, nordique et européen.

Il n'y aura pas davantage reconnaissance des droits du Peuple Breton sans que ce dernier redevienne le maître des moyens de production de son pays, et sans qu'il soit libre de mettre sur pied une politique bretonne du travail, capable de lui permettre de recréer une société dans laquelle l'individualisme et le sens de la solidarité soient liés ainsi qu'il convient à son tempérament celtique.

Nous n'avons pas d'autre choix ...

Il ne nous est même guère possible de choisir si nous voulons être efficaces. Nous devons rompre définitivement avec la politique du "placet". Nous n'avons aucune confiance dans les amônes des gouvernements jacobins, ni dans les organisations qu'ils créent à dispo. du "plouk autonomiste", ni dans celles qu'ils récupèrent. Notre mouvement doit être issu du Peuple, et une partie consciente de celui-ci doit dépasser la fraction engluée du mouvement. Ainsi nous n'hypotéquons pas l'avenir. C'est de cette façon que nous pourrions avoir demain comme chefs et responsables des hommes honnêtes qui auront gagné leurs grades dans le combat que nous menons tous. Ceux-là seuls pourront faire des chefs politiques propres et indépendants. Chaque peuple a le gouvernement qu'il mérite. La Bretagne a été souvent méconnue et bafouée par l'esprit sournois de nos ennemis, mais aussi parce que nous acceptions d'être traités en citoyens de troisième zone, en valets de la race conquérante. Nous sommes, nous aussi, responsables de notre abaissement. N'en rajoutons donc pas et estimons terminé le temps des plaintes larmoyan-

tes que personne n'écoute sans sourire de pitié. Pour vaincre, il faut une unité : celle de la tactique et de la pensée, et une vertu fort celtique : le courage. Nous sommes contre les partis de division, pour un peuple aux tendances plurielles, mais pour un peuple breton cimenté dans un bloc de combat pour une stratégie de rupture d'avec une politique de corruption.

Face au système qui corrompt l'âme de la Bretagne, nous n'avons pas d'autre choix. Nous en avons simplement le droit, et seulement le devoir. Nous avons aussi l'obligation morale de faire nous mêmes notre avenir, car il ne nous appartient pas de nous soustraire à notre destin de nation.

"Impossible ? irréaliste ? " reléguons ces objections au rang des foutaises et aux principes bâtards. Relisez nos vieux auteurs du Barzaz Breiz qui s'y connaissaient. Relisons les ensemble pour devenir tout à fait sûrs que "celui qui veut; celui-là peut", "An neb a venn; hennez a c'hall".

Denez FRADEAUD-GUILLEMOT

DEVEZH AR VRO ET DEMOCRATIE

Les grands " démocrates ", les " libéraux " de la politique française ont encore frappé... Chaque année, le " Devezh ar Vro " réunissait pendant deux jours les Bretons de la région parisienne. Fête essentiellement folklorique, le D.V. était cependant suffisamment libre pour ouvrir ses portes à tout le monde et les visiteurs y trouvaient des centres d'intérêt très diversifiés; stand d'exposition artisanale, vente de produits écologiques, stands politiques, danses folkloriques, cinéma... Le D.V. avait lieu à Montfort l'Amaury, ex-territoire breton, où les ruines du château d'Anne de Bretagne permettaient des cérémonies symboliques, druidiques ou autres... Bref, de quoi plaire à tous les difficiles. A tous les difficiles ?... parmi les Bretons, sans doute, car les Français auraient mauvais esprit à se satisfaire d'une fête bretonne, n'est-ce pas ? Toujours est-il qu'accumulant les prétextes fallacieux, quelques membres du conseil municipal de Montfort ont trouvé le moyen de créer un " comité anti-breton " (Et les lois " anti-racistes " !) En deux mots, le D.V. est interdit de séjour dans cette honorable ville ! En désespoir de cause, les responsables

de cette fête se sont adressés à la mairie de Palaiseau, proche de Paris, et offrant cependant des terrains susceptibles d'accueillir les nombreux stands, podium... Là, que s'est-il passé ? mystère... opposition de certains, crainte de " réactions violentes " (? ! !) Peu importe les prétextes invoqués, le Devezh ar Vro n'aura pas lieu cette année. Une des fêtes folkloriques bretonnes les plus importantes est interdite par les magnats de la politique française, de tous les bords... Et ils osent encore nous parler de démocratie !

Y. LE GOFF



BRASSARDS, CHAPEAUX MOUS ET BOTTES DE CUIR, OU ...

— Une publicité dans " Armor magazine ", à propos du meeting de février, tenu par S.A.V. en région parisienne sur le problème des prisonniers politiques bretons a provoqué chez Monsieur HAMON de bien curieuses réactions. En effet, le numéro de mai d'Armor nous a gratifié de l'un de ses articles vengeurs. En " tribune libre " toutefois. Reconnaissons là la saine prudence de Monsieur POILVET, et il y avait de quoi !

Tout commence par un frisson: ... après le froid, " une ambiance de conspiration ", une " atmosphère feutrée ". Après ce lyrisme, on évoque un " service d'ordre " dit " omniprésent " et qui ... ô horreur ... portait un brassard aux couleurs de la Bretagne ! Ensuite, dans le bon style des procès d'intention, on colle un nouveau masque de Bécassine sur ce S.O.; mais d'un autre genre. En effet... " et s'il y avait eu en plus bottes et casquettes... mais chut ". En effet, c'est malgré tout le même système que Bécassine, signé Hamon. Et bien non, Monsieur HAMON, ne vous en déplaie, au meeting S.A.V. de février, les militants bretons qui portaient un brassard ou un badge à la boutonnière n'avaient pas envie de porter bottes et baudriers (souvent, ils avaient les cheveux trop longs pour la casquette, d'ailleurs ... !), ils n'y pensaient même pas !

LES PHANTASMES DE M.HAMON

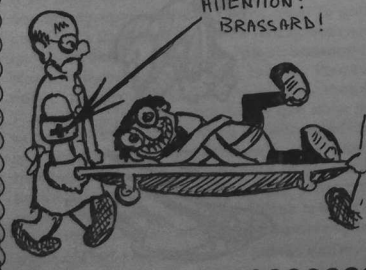
Vous devez avoir l'esprit bien tortueux, Monsieur HAMON, ou bien calculateur, car vous savez comme moi qu'un meeting, quel qu'il soit, (surtout lorsque le sujet en est ... brûlant) a besoin d'un S.O. pour assurer la protection et la tenue de la réunion. Comme journaliste vous deviez bien savoir que ce S.O. se reconnaît par un brassard, un badge ou une épingle. Le SAV, dont je ne suis pas, avait choisi le brassard, et moi, qui, motivé par le sort des prisonniers, faisait partie du S.O., je ne portais qu'un badge... je regrette, après vous avoir lu, de ne pas avoir mis un brassard !

Non, Monsieur HAMON, rassurez-vous, nous ne cacherons pas que certains discours étaient bien décevants. Nous attendions surtout des interventions sur le problème des prisonniers; aussi de longs exposés sur la politique saviste nous ont semblé " de trop ". Mais lorsque l'on veut tout savoir, on reste jusqu'à la fin, histoire de voir " si l'on a vraiment été dupé ". Comme vous êtes parti très tôt, Monsieur HAMON, que savez-vous du discours de notre camarade de POULPIQUET entièrement consacré aux détenus, et qui n'a pas employé le velours. Je n'ai même pas lu sous votre plume quelque chose d'aussi courageusement partisan. Alors, soyez beau joueur, reprenez le numéro d'Armor de votre fameuse tribune libre... et lisez... c'est écrit juste au-dessus.

Alors, Monsieur HAMON, nous ne comprenons plus guère pourquoi vous vous plaignez de la division... lorsque vous y contribuez. Vous écriviez à juste titre votre réprobation envers ceux qui ont " boudé " le gala Dan ar Bras, consacré lui aussi à la cause de nos détenus. Vous êtes mal placé pour vous en plaindre... mais ceux que vous vilipendiez ... y étaient, eux... sans brassard !

Pour en revenir à vos phantasmes, non, Monsieur HAMON, nous ne vous cacherons pas que le port du brassard pour un S.O. fait très militant, et qu'il constitue une affirmation de notre militantisme actif. Il affirme en même temps que notre mission

.../...



COMME D'HABITUDE

d'assurer la sécurité d'une réunion serait remplie. C'est ainsi, et nous n'avons pas envie de changer. Il faudra vous y faire, car sachez le bien, la jeunesse bretonne n'a aucune leçon de militantisme ou de démocratie à recevoir de vous.

En d'autre terme Monsieur HAMON, et selon un proverbe très breton, " allez éclater les digitales sur la colline d'à côté ", vous et vos phantasmes " nazifiants ".

Pour notre part, nous ne nous référons pas au passé mais à l'avenir. En 1979 avec ou sans brassard, nous comptons nous battre pour la Bretagne et le peuple breton... de cette manière.

Pour en finir, j'aurai l'honneur de vous plagier un peu, Monsieur HAMON. Dans votre article, vous nous parliez d'un monsieur bien enveloppé venu des pays de la Rance qui a tempêté et tapé sur la table. Vous faisiez oeuvre de psychanalyste en disant " ça lui a fait du bien ". Ceci nous permet de poser une question; votre tribune libre vous a-t-elle fait du bien ? Si oui, on peut se demander si vous n'avez pas pris les sièges et la soi-disant " atmosphère feutrée " de la salle de la rue d'Athènes pour le canapé et l'ambiance ouatée d'un cabinet de psychologue, et ce, pour y donner libre cours à vos phantasmes personnels.

Vous vous sentez mieux ? parfait, si cela vous a fait du bien, cela ne nous a fait, à nous, aucun mal.

Mais, vous savez, Monsieur HAMON, veillez sur votre coeur, évitez les émotions fortes, et pour votre travail de journaliste, évitez certains meetings : C.G.T., U.P.C., Corse, et autres ! Surtout n'y entrez plus, ... brrr... il y a des brassards !

Riwall ar CHOUANN

Les élections européennes font couler beaucoup d'encre et beaucoup de venin. Déjà, le " gang des 4 ", avec leurs pseudo-vérités assénées aux spectateurs à grand coup de répétitions nous annonçaient deux semaines de campagne électorale bien classiques, bien polémiquardes, bref, bien " attrape-nigauds ", comme d'habitude.

Comme d'habitude, quelques personnes courageuses ou inconscientes ont choisi de dépenser leurs millions inutiles pour dire " on est là ".

Comme d'habitude, les médias, libres de toute contrainte (comme il se doit) ont estimées qu'elles auraient plus de lecteurs de télé-spectateurs ou d'auditeurs en donnant la parole aux " grands " qu'aux " petits ".

Comme d'habitude les " petits " se rebellent et, oubliant leur antinomie totale, s'allient contre les " grands ".

Comme d'habitude, les " petits " pensent qu'ils ne se feront entendre qu'en créant quelque mini-scandale.

Comme d'habitude, ils sont incapables de les exploiter et de profiter du courant de sympathie qu'ils ont créés.

Comme d'habitude, les " grands " récupèrent le bénéfice des opérations montées par les " petits ".

Comme d'habitude... " petits " et " grands " de la politique française prennent les Bretons pour des cons, et M.Hedern-Hallier aurait mieux fait de rester chez lui... comme d'habitude !

Derwella ANARGAD

PETITES ANNONCES

P.T.T. AGENT D'EXPLOITATION PARIS
 cherche permutant ST MALO ou BRETAGNE NORD

- Recherche " COMLOTS POUR
- UNE REPUBLIQUE BRETONNE " de
- R.Caerleon.
- Faire proposition au journal

LA FEODALITE EN BRETAGNE . (II . Suite.)

Le Livre II contient les LOIS du PAYS, Leges Patriae. Le premier chapitre règle le sort des femmes : la plupart des clauses en sont tellement grossières, que nous ne pouvons les citer. Wallonius, leur traducteur, en conclut qu'elles étaient bien antérieures au christianisme, et que leur révision ne fût point soumise au pape.

La femme se mariant reçoit de sa famille une dot en bétail. Le mari lui constitue une autre dot ou présent (covill), qui lui reste en cas de répudiation. Il doit régler cette dot le lendemain de la nocce, avant de quitter le lit nuptial. La femme doit aussitôt en indiquer l'emploi qu'elle en fera, sinon cette dot tombe dans la communauté. Si les époux se séparent avant sept ans de mariage, la femme n'emporte que sa dot et le présent du matin. Après sept ans, elle emporte la moitié des biens (devenus dès lors communs entre les deux parties), avec le tiers des enfants. Si la cause de la séparation est la gale ou l'infection d'haleine du mari, il reprend tout ce qu'il avait apporté au ménage. Le mari mort, la femme prend tout, hors le blé. Toute fille noble a droit à une dot, même en se mariant contre le gré de sa famille.

L'injure de la femme est évaluée le tiers de l'injure du mari... Après la répudiation les deux parties sont libres de se remarier; mais si l'époux regrette sa femme, il est libre de la reprendre au second mari, pourvu qu'il la trouve un pied dans le lit, l'autre dehors. L'homme se justifie d'infidélité par le témoignage de sept hommes, la femme par le témoignage d'autant de femmes : faite de quoi, elle a sa chemise déchirée jusqu'aux aines, et perd tous ses apports.

La femme répudiée recouvre sa dot quand elle peut retenir par la queue un taureau fustigé. L'homme accusé d'avoir remplacé une femme par une autre se justifie en jurant sur une cloche sans carreau. Toute femme est considérée comme nubile et féconde depuis quatorze ans jusqu'à cinquante-quatre ans.

Les témoignages qui font foi sont ceux du seigneur sur ses hommes, de l'abbé sur ses moines, du père sur ses enfants, du juge sur ses sentences, du garant sur sa garantie, du donateur sur sa donation, du curé sur ses paroissiens, de la fille sur la promesse de son amant, du criminel sur ses complices.

Presque tous les actes et traités se font sous caution. Le créancier sur gages devient propriétaire du gage au bout de neuf jours, à moins que ce gage ne soit une marmite ou une hache à bois. Toute contestation de bonne foi est jugée sur les serments. Les pactes légaux se font devant arbitre. Le seigneur du lieu les fait exécuter.

La propriété repose sur trois générations. Jusque-là elle peut être disputée. Les terres de terres libres se partagent entre les frères : le plus jeune fait les lots, l'aîné choisit, et ainsi de suite. Les biens des évêques reviennent au brenin, ses habits et ses joyaux à l'église.

Les actions pour héritage sont jugées par les anciens du pays, et en dernier ressort par le brenin. Le gagnant paye les honoraires.

Celui qui intente une action de dadam (pétition d'héritage) doit prouver qu'il avait autrefois maison et charrette, foyer et fardeau sur la terre qu'il réclame. S'il s'agit d'un fief, le réclamant doit appuyer son droit sur une investiture solennelle et publique.

La femme n'hérite point de son père, parce qu'elle hérite de son mari. Le père ne peut déshériter son fils; tous les enfants sont admis à hériter de leur père. Celui qui laisse occuper son bien pendant un an le perd; mais les descendants peuvent le réclamer jusqu'à la troisième génération. Faute de moyen légal, le propriétaire exerce le trouble sur la possession du détenteur, en brûlant sa maison et en mettant ses charniers en pièces. Chacun peut établir des pêcheries sur la rivière qui ar-



rose son domaine; mais ce qui jette la mer appartient au brenin, car la mer est un de ses chevaux de transport. Les étrangers deviennent propriétaires après quatre générations.

Le tiers des manoirs est accordé aux étrangers, moyennant une redevance; le reste appartient aux tenanciers libres. Chacun de ceux-ci doit une livre par an pour les voyages du brenin ou bien la charge d'un cheval en farins, chair de boeuf, hydromel etc..., plus cent cinquante petites mesures d'avoine, une truie, un jambon et un pot de beurre.

La justice est exercée dans les domaines du brenin par l'intendant et par le chancelier. On est chef de famille (famille ici veut dire race; pencenedl, chef de race), ni par sa mère ni même par son père; car il n'y a pas là prérogative d'hérédité. - Tout fils qui vient augmenter la famille donne vingt-quatre deniers au pencenedl; celui qu'il émancipe lui donne cent vingt deniers.

Le chef doit son assistance à toute la famille; il en reçoit une subvention annuelle, et paye au seigneur la livre d'impôt.

Le brenin peut exercer son armée dans son pays, tant qu'il veut, mais il ne peut l'emmener hors du pays qu'une fois par an. Tous ses sujets, sauf les colons, sont soumis aux travaux militaires. Les vilains l'approvisionnent l'hiver durant, ils fournissent pour la guerre chevaux et charrettes. Les colons bâtissent les neuf dépendances de la demeure des brenins : le palais, la chambre, la cuisine, la chapelle, le grenier, le four, l'étable, le chenil et l'atelier. Le gérant du domaine du brenin est choisi parmi les vilains du prince.

Les limites de la propriété sont protégées par mille peines et amendes : pour empiètement sur un village, perte de l'attelage qui empiète, et de la main qui le conduit; pour un chêne abattu, amende de trois vaches, etc...

L'avortement est puni comme le meurtre.

Le père répond de son fils jusqu'à sept ans. A sept ans, l'enfant devient responsable, sauf les dettes que le père acquitte. Il est remis alors au prêtre pour être instruit. A quatorze ans il est émancipé, administre ce qu'il possède et entre au service du seigneur (argly-wyld). Celui-ci en hérite, s'il meurt après quatorze ans sans héritiers.

Les filles dépendent du père jusqu'à douze ans, qui est leur âge nubile. Le père ne paye leur droit de mariage qu'en les mariant lui-même. Chaque mère jure à l'église, sur la tête de son fils ou de sa fille nouveaux-nés qu'ils sont légitimes. Le père ne peut les désavouer que par un serment contraire. L'enfant désavoué appartient à la famille de la mère. A défaut du père, le désaveu peut être fait par le pencenedl ou par vingt et un témoins.

Le Livre III, LIVRE du JUGE, prévient d'abord tout aspirant à ces fonctions sacrées, qu'une sentence injuste entraîne la perte de la langue.

Il distingue ensuite les divers officiers de justice : l'intendant, le chancelier, l'appelateur, le clerc ou écrivain et le juge des contestations. Il traite enfin de l'homicide, de l'incendie ou du vol, avec leurs neuf complications ou affinités.

On en jugera par les affinités du meurtre, qui consistent : 1° à indiquer un lieu pour commettre un crime; 2° à en conseiller l'exécution; 3° à seconder cette exécution; 4° à tenir un gnet-apens; 5° à suivre l'homme dont on menace la vie; 6° à s'associer à l'homicide; 7° à coopérer audit homicide; 8° à retenir la victime en attendant le meurtrier; et 9° à refuser secours à celle-là contre celui-ci.

Des amendes proportionnelles sont appliquées à l'auteur de ces divers crimes (un tiers payable par lui et les deux tiers par sa famille), à moins qu'il ne se purge par un nombre plus ou moins grand de témoignages.

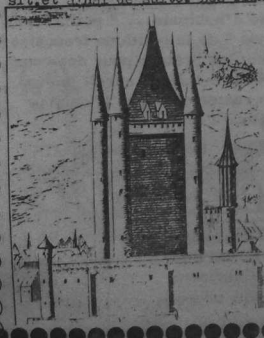
Faute d'acquiescer sa part d'amende pour le meurtre même, le coupable est puni de mort; mais il peut recourir encore au denier de lance, qu'il a le droit d'exiger de tout membre mâle de sa famille au second degré : "Le meurtrier, assisté des officiers du seigneur dont il relève, arrêtera... tout individu dont il fera rencontre; jet tenant en sa main des reliques, il l'interpellera de jurer qu'ils ne sont point du même sang. Si l'individu refuse ce serment, il payera le denier de la lance."

Suit l'estimation en argent ou en bétail, des injures faites à toutes les classes de la société, depuis le brenin jusqu'à l'esclave. Les affinités du vol et de l'incendie sont établies, justifiées ou punies comme les affinités du meurtre. Enfin le livre se termine par quelques règlements sur les animaux, les plantes, les habitations et les travaux agricoles.

Les vices réhbitoirs sont appréciés comme de nos jours.

(A SUIVRE...)

Extrait de "LA BRETAGNE ANCIENNE ET MODERNE" de PITRE-CHEVALIER (1844)





NATURE ET VIE

NATURE ET VIE 56100 LORIENT

9, Rue du Village - Kervénanec 56100 - LORIENT
Tél. /16 (97) 37.05.41 C.C.P. N° 3515 - 36 N NANTES

Chaque trimestre, nous recevons avec grand plaisir la Revue

"NATURE ET VIE".

Cette revue a pour but de promouvoir les idées et techniques hygiénistes dont l'objet est l'obtention de la santé par des moyens naturels. Son Directeur, notre compatriote Désiré MERIEN est très conscient des difficultés auxquelles il se heurte en tentant de contrer les puissances scientifiques-financières qui supportent le mode de vie artificiel de nos contemporains. Mais il pense que le combat qu'il mène constitue une nécessité, et représente un espoir pour ceux qui sont diminués dans leur santé.

Le dernier Numéro de cette revue comporte un article important concernant la communication énergétique et les sels minéraux. Nous avons pris connaissance de ce N° 36 (4ème Trimestre 1978) et, très sincèrement, nous y avons puisé nombre de renseignements fort utiles, et surtout bénéfiques au maintien de notre "chère" santé.

A noter que Désiré MERIEN organise des stages pratiques d'information hygiéniste et des séjours de diététique-jéûne. Toute personne intéressée doit s'adresser à lui : il se fera un plaisir de répondre à toute demande de renseignements.

"GWENN-HA-DU"

UNE LECTRICE NOUS

NOUS ECRIT :

Nous avons reçu cette lettre pleine d'amertume et nous avons cru nécessaire de porter certains passages à la connaissance de nos lecteurs :

"...Travailler au pays est aussi un problème quimpérois... Nombre de nos compatriotes sont au chômage depuis plusieurs mois ou doivent accepter certains emplois parfois loin de chez eux... tandis que certaines entreprises (?) préfèrent embaucher de la main-d'œuvre étrangère, et plus particulièrement, des Nord-Africains.

Cet état de choses cause un vif ressentiment au sein de la population de Quimper et environs... Nul racisme dans cette attitude, mais il est normal que la priorité de l'emploi soit réservée aux travailleurs bretons !

Mais où l'on pousse un peu trop le bouchon, c'est lorsque la presse régionale nous apprend qu'à la demande de travailleurs musulmans, une mosquée va être aménagée dans les sous-sols des ILM L4 et L5 à Kermoyan !!! Nous respectons la liberté du culte... mais, là encore à condition que l'exercice de notre propre religion soit d'abord assuré... surtout lorsque l'on apprend que la paroisse de Tréguennec se retrouve sans curé faute de rem-

plaçant... surtout lorsqu'on constate l'état de délabrement où sont laissés nos lieux de prières... faute de crédits, dit-on en haut lieu ???

...Mais où puise-t-on les subventions pour l'aménagement de cette future mosquée ???... Et si certains trouvent nécessaire ce "geste fraternel envers nos frères immigrés", pourquoi grever de nouveau le budget ?

...Pourquoi ne pas utiliser le sanctuaire de Tréguennec demeuré libre... manqué de prêtres ???

Seazig L... Rue Jeanne d'Arc
Quimper

CENTRE DE VACANCES BRETONNANT POUR ENFANTS.

Cette année, le second centre organisé par Brezhoneg Yezh Vev, fonctionnera à Spézet du 2 au 25 août. Il accueillera des enfants de 6 à 14 ans ne parlant pas breton ou le parlant sommairement. Ce Centre, agréé par la Jeunesse et les Sports, permet aux parents qui y ont droit de bénéficier des bons de vacances. S'adresser : K.V.B.B. 12, Place du Cosmos 29000 Quimper Téléphone: 190.05.81.

LIBERTE POUR LES DETENUS, LIBERTE POUR LA BRETAGNE

Le vendredi 15 juin, à 21 heure, aura lieu à la salle des agriculteurs, 8 rue d'Athènes (Paris, 9° arr.) un grand meeting organisé par le STROLLAD POBLEK VREIZH (parti populaire breton). Son thème "LIBERTE POUR LES DETENUS, LIBERTE POUR LA BRETAGNE" et les preuves "d'esprit breton" et "d'efficacité" qu'à déjà donné ce très jeune parti, nous pousse à recommander à tous nos lecteurs de la région parisienne d'assister à cette soirée qui ne peut manquer d'être passionnante... Nous vous communiquons, ci-dessous le texte du tract du S.P.V.

LA REDACTION

(S.P.V. - BP 36.09 - 75 421 Paris-Cédex 09)

Depuis II mois des militants bretons sont emprisonnés et attendent toujours leur jugement. En repoussant ce dernier, qui était prévu pour janvier 1979, d'élection en élection, l'Etat français prouve son embarras devant ce procès qui, comme les précédents, aura pour pierre d'assise le delit d'opinion. A travers une poignée de patriotes du P.L.L.-A.M., c'est en fait la Bretagne militante dans son ensemble qui est jugée. Le S.P.V. se déclare solidaire de tous les dissidents bretons emprisonnés, exige leur libération et dénonce la politique de répression du pouvoir centraliste.

Cette répression s'inscrit dans la logique d'une politique assimilatrice, politique qui nie constamment notre particularisme breton. politique qui nivelle nos mentalités dans le moule parisien, politique qui sévit dans tous les domaines :

- au point de vue politique, la France impose aux Bretons des structures fantoches du type "Conseil Régional" (Président Raymond Marcellin!) qui se caractérisent par leur alignement inconditionnel sur les volontés du régime. Le contrôle des médias et le truquage des moyens de représentation livrent le sort de la Nation bretonne aux mains de collabos qui, de Guichard à Guemur et de Bourges à Becam affichent publiquement leur mépris des intérêts bretons. Une administration foncièrement jacobine mutila la Bretagne en l'amputant du Pays Nantais;
- sur le plan économique-social, l'Etat français persiste à destiner la Bretagne au tourisme sauvage, aux camps militaires et aux centrales nucléaires. Pour arriver à ses fins, il entretient et favorise le mythe de la "Bretagne pauvre" en condamnant les paysans bretons par un remboursement arbitraire et une orientation agricole néfaste qui engendrent la ruine et l'exode. La France interdit à la Bretagne d'exploiter les richesses de la mer, elle ferme les usines, fabrique des chômeurs et provoque ainsi une hémorragie des hommes, des compétences et des capitaux hors de Bretagne;
- sur le terrain culturel, l'Etat centraliste interdit toujours l'enseignement de la langue bretonne (malgré les promesses démagogiques d'un Giscard d'Estaing). Dans le même temps, la mairie socialo-communiste de Nantes refuse tout crédit et toute aide aux écoles maternelles DIWAN. Jusqu'à nos fêtes folkloriques qui ne sont désormais plus tolérées : ainsi en est-il du DEVEZH AP VFO, le plus grand rassemblement des Bretons de la région parisienne, qui s'est vu successivement interdire par les municipalités de Montfort l'Amaury et de Palaiseau.

Face à cet ethnocide, nous affirmons que seul un pouvoir breton autonome sera en mesure de rendre à la Bretagne sa prospérité et aux Bretons leur dignité. Ce pouvoir ne sera jamais consenti par les tenants de l'Etat français. Il ne sera possible que par l'action et par l'union de tous les Bretons et ne verra le jour qu'au terme d'une lutte sans trêve ni compromis menée par le peuple breton pour reconquérir son autonomie.

MELUN . FRESNES . FLEURY . LA SANTE .

Malgré les quelques libérations de ces temps derniers, la majorité des patriotes bretons arrêtés l'an dernier restent sous les verrous. Erwann LE COADIC et Gerhardt PERESSE ont été libérés dernièrement.

Le procès est toujours repoussé, et le moins que l'on puisse dire, est que l'on a guère de nouvelles. Tout ceci assombrit le calembour qui nous parvient de l'un des prisonniers selon lequel pour Marianne : " c'est à Fresnes que fleurit la santé ". Skoazell Vreizh continue son excellent travail d'information et de soutien. Il n'y a pas une fête bretonne d'importance ou de moindre importance où ils ne soient présents. Continuons à les soutenir.

Nous recevons une lettre de Madame Suzanne DANIEL dont le mari est enfermé à MELUN depuis déjà plus d'un an . Si les droits communs ont droit à des " permissions qu'ils utilisent comme chacun sait, ces pères de famille n'en ont pas. Et je crois qu'ils se nomment en l'occurrence Jean-Paul DANIEL, Jakez DENIS, Serj ROJINSKY-GUEZENNEC et Patrick MONTAUZIER... J'en oublie, sans doute !

Madame DANIEL nous fait savoir - et c'est tout à son honneur - que malgré ses problèmes, elle souhaite nous voir traiter les problèmes des détenus sur un strict pied d'égalité. Elle ajoute : " toute les familles souffrent de la séparation de leur mari, ou enfants, ou père, et nous ne pouvons que nous soutenir mutuellement face à cet état de chose ". C'est l'évidence même, aussi je me dois de préciser que lorsqu'on parle d'un détenu ou d'un autre, cela ne signifie pas que ces derniers nous cachent la situation des autres. Nous parlons des uns après les autres, selon les nouvelles qui nous parviennent et selon la petitesse de nos colonnes.

A ce sujet, il faut signaler la naissance de l'Association des Familles des Détenus Politiques Bretons (bourg de ROSPEZ - 22 LANNION).

La " Ligue des Droits de l'homme " va sans doute (enfin) prendre parti en faveur de nos prisonniers. " Bravo " à ces ouvriers de la 11° heure, car nous nous souvenons qu'en 1972, le cas des Bretons emprisonnés ne les intéressaient guère, et que les demandes de soutien qui leur étaient adressées n'étaient suivies d'aucun effet. Tout en nous réjouissant (tout le monde a le droit de ... bien évoluer) nous n'avons attendu aucun ralliement de la 11° heure pour prendre de lui des conseils d'humanité.

Nous avons reçu quelques nouvelles :

Serj ROJINSKY-GUEZENNEC nous a écrit le 20 avril dernier pour nous rassurer sur son état de santé. Il nous précise même " je tiens à rassurer tous ceux qui m'ont connu au-dehors, je ne suis pas encore " barjot ". Il s'avère donc que ses ennuis de santé n'ont rien qui entament ni son moral, ni la solidité de ses convictions. Nous avons d'ailleurs pu en juger par sa lettre et les amitiés qu'il envoie à tous.

Padraeg MONTAUZIER nous envoie de la Santé une lettre très intéressante du 23 avril 1979 :

Kenvroiz ker - quelques mots pour vous remercier tout d'abord du journal qui m'est bien parvenu. Enfin quelque chose de clair et de nationaliste. Les articles de Denez F.-Guillemot et de Mark Denez (N°11) sont excellents. C'est exactement ce qu'il fallait définir. Je souhaite que " Youl " ne s'écarte jamais de la ligne de pensée définie dans ces deux textes. Cela fait plaisir également de voir ce bouillonnement nouveau dans l'Emsav, pourvu qu'il en sorte quelque chose de positif. A quand un grand parti nationaliste regroupant toutes les forces populaires bretonnes ? Ce parti est attendu par notre peuple, le moment n'a jamais été aussi favorable. Les mentalités se transforment et les idées proclamées depuis cinquante ans sont

maintenant prises en considération par le peuple breton . Vous devez vous en rendre compte tous les jours, comme moi-même je m'en suis rendu compte : usines, bureaux, paysans... la bêtise de tous ces partis français a servi notre politique. Seul un parti national breton peut être crédible. De plus, notre peuple n'est pas un peuple politisé, c'est un peuple simple, honnête, car qui dit politique politiquarde, dit combines, magouilles, etc... La simple idée autonomiste passe aisément, et elle est très bien admise. Ce sont des milliers de patriotes qui se réveillent chaque année, aussi faut-il les satisfaire par une véritable organisation nationaliste annonçant clairement son programme :

- reconnaissance des droits nationaux bretons
 - le droit à l'autodétermination afin de redevenir un peuple et une Nation libres.
 - construction d'une société bretonne humaine, communautaire et socialiste.
- Un programme nationaliste ne peut être voué à l'échec, et c'est le moment de le faire. Tous mes vœux de succès à " Youl / Gwenn ha Du ". Amitiés sincères ...

Padraeg Montauzier.

Voilà un texte qui coupe les ailes des canards boiteux selon lesquels nos prisonniers n'auraient aucune vision politique des choses. Nous partageons pleinement l'analyse de Patrick MONTAUZIER quand à l'action à mener, et quand aux axes de propagande prioritaires. Nous précisons que son souhait de voir la naissance d'un " grand parti nationaliste " se réalise puisque " Youl ", dont il parle, ainsi que d'autres groupes nationalistes possédant le même programme et la même stratégie, se sont réunis sous le nom de STROLLAD POBLEK VREIZH . Gwenn ha Du reste un organe de diffusion de cette pensée, et une tribune libre et populaire ouverte à tous les nationalistes bretons.

Nous recevons de notre camarade JOUIN, un essai poétique daté du 17.03.79 dédié à Yann-Kel KERNALEGUEN, mort pour la Bretagne en septembre 1975

YANN-KEL

En Cornouaille bretonne, il existe une tombe
En cimetière breton, aux frontières de la ville
Kerfeunteun est maintenant le sanctuaire de nous autres
Celui du sang d'un frère qui imprègne la terre.
Il était un Breton qui aimait son pays
Il était un garçon qui s'offrait à la vie.
Il est mort en automne quand les feuilles tourbillonnent.

Pays de Dinéault, pour la cause bretonne . - Georges JOUIN

Nous rappelons qu'il existe un comité Yann-Kel qui conserve sa mémoire comme celle de tous ceux qui ont donné leur vie pour la Bretagne. Ce comité est dirigé par Youenn CRAFF - TALBODEC BAYE . Ce comité a pris en main les cérémonies du Dalc'h sonj ayant lieu tous les lundis de Pâques à SCRIGNAC où est enterré Yann-Var FERROT. Nous publions des extraits de son appel :

" Loin d'être une mélancolique manifestation passéiste, la journée annuelle du souvenir à la Croix rouge et sur la tombe de l'abbé Perrot à Koad Kéo, est une cérémonie austère, certes, mais bien entrée dans la tradition du mouvement breton. Elle est un lien entre le passé assumé et honoré, et l'avenir espéré; et en même temps l'affirmation la plus formelle de la spécificité bretonne . Tant il est vrai qu'un pays sans passé, sans traditions, ne peut espérer d'avenir véritable. Seules des revendications sociales ou économiques purement matérielles peuvent oublier le passé. Un peuple vivant ne peut renoncer à son histoire, à ses traditions, au souvenir et à l'exemple des générations passées. Pas plus qu'à sa culture spécifique sans perdre sa raison d'être. Aussi, chaque militant breton de quelque horizon qu'il soit est convié à s'interroger en conscience et à participer à l'avenir de cette

journee symbolique du souvenir et de l'hommage reconnaissant à tous les serviteurs de la Bretagne des premiers ages à nos jours, aux disparus comme à ceux qui souffrent encore aujourd'hui pour elle dans leur liberte; qu'ils aient donne leur vie d'un seul coup ou jour après jour à son service; des plus glorieux aux plus humbles, auxquels cette journee est consacree en meme temps qu'au pretre catholique, grand serviteur de la cause bretonne, l'abbé Yann-Vrai PERROT tombe en martyr pour elle, et à qui elle est plus communement dediee. Une reunion est prevue en octobre à PONTIVY afin de reorganiser cette journee et de lui donner un nouvel essor. Toutes les associations bretonnes admettant le triple caractere chretien spiritualiste et national de la Bretagne se devraient d'y etre presentes afin que la Bretagne vivante se retrouve unie dans le culte des anciens. "

Nous appuyons carrément cet appel et nous engageons les uns et les autres à répondre présents.

Gwenole PENMAGUER



ART CELTIQUE - SCULPTURES-CERAMIQUES

ARZ KELTIK - KIZELLADURIOU-PRIAJ

DECORATION - WINOURIEZ-TI

Route de Bresr
LE DRENNEC
29212 PLABENNEC (4 km du Folgoët)
Tél. : (98) 40.93.55

LE BILLET DE ...

JANNEDIG

Certains prétendent que les élections européennes, avec leur cortège de polémique, de grands discours, de débats télévisés, etc. les ennuient...

Pour ma part, lassée d'entendre toujours les mêmes radotages, je n'ai pu admirer qu'un seul "débat", celui qui rassemblait le fameux "gang des 4" sur les plateaux de T.F.I. et non seulement je ne me suis pas ennuyée, mais j'ai ri aux larmes de la première à la dernière minute. Avouez que voir côte à côte Messieurs Marchais et Chirac annonçait déjà une bonne soirée...

L'air désabusé de Monsieur Mitterrand, celui complètement "perdu" de Madame Veil, les moues bougonnes de Marchais, les tics nerveux de Chirac... Tout était réuni pour nous offrir un spectacle de premier choix, et je regrette vraiment que ceux qu'ennuient cette campagne aient raté cela, ils n'auraient plus pu s'en passer ... !

Une légère "fausse note" doit pourtant être imputée aux présentateurs de T.F.I.... Depuis quand annonce-t-on les clowns autrement que par le célèbre "Allez, tout le monde en piste !" de Monsieur Loyal ?

et que tous ceux qui voudront bien y répondre seront intégralement publiés.

LA REDACTION

A PROPOS DES TRIBUNES LIBRES.....

Suite à l'article de T.GWIGOUREL, paru dans le N° 12 de "Gwenn ha Du", sous le titre "Foin des Grecs et des Latins, je m'en retourne aux barbares", certaines lettres de protestation nous ont été adressées... Nous rappelons à nos lecteurs que ce texte est paru dans les colonnes de la "TRIBUNE LIBRE"